



Le Management en CEPAC ne doit pas être une sinécure

De plus en plus, des managers **souffrent et sont dépités**. Comment en est-on arrivé là ?
Quelle est la source de ce mal être ? Aujourd'hui, nos managers sont pris entre deux feux : d'un côté, une pression commerciale exacerbée et d'un autre une carence de compétences et de moyens humains sans cesse grandissante.
À cela s'ajoute un sentiment de **non-reconnaissance** de la Direction, toujours plus exigeante et de moins en moins bienveillante.

Les recours concernant la part variable sont souvent ignorés ou reçoivent des fins de non-recevoir sans aucune explication.
Nos managers se retrouvent « le bec dans l'eau » ne pouvant apporter aucune réponse à leurs collaborateurs (qui ont pourtant œuvré tout au long de l'année et dans des conditions de travail de plus en plus dures.)

Aucune pondération au vu des difficultés rencontrées n'est effectuée... aucune prise en compte des moyens réels en ETP, quantitatifs ou qualitatifs dans le suivi des objectifs.
(On ne peut attendre d'un intérimaire ou d'un alternant de réaliser les mêmes résultats commerciaux qu'un GC expérimenté).

Quelles sont les conséquences ? :

« **On fait ce qu'on peut, avec ce qu'on a** ».

Aujourd'hui, l'atteinte des objectifs toujours plus élevés devient irréalisable, nos Directeurs d'agences bouchent des trous et se retrouvent eux même des bouches trous pour éviter que le bateau ne sombre.
Les Directeurs d'agence **sont déconsidérés**, de simples exécutants bons à tout faire... « **Tout est descendant, on ne participe à rien, on ne nous sollicite sur rien.** »

La coupe est-elle pleine ? Malheureusement non.

Rajoutons à cela un sentiment de peur pour son emploi au vu de situations « exemplaires » constatées.
Beaucoup de Directeurs d'agences rêvent de partir dans des structures de Middle Office tant il est devenu compliqué de gérer les équipes au quotidien.

Il est urgent de redonner du sens à une profession qui ne fait plus rêver.

Le bureau Syndical
[Agir pour Construire...Ensemble !](#)





Bulletin d'adhésion 2024

(à retourner par mail sur su.unsapacra@gmail.com)

NOM / PRENOM : _____

AFFECTATION : _____ ES : _____ REGION _____

CLASSIFICATION : _____ EMPLOI : _____

SOCIETAIRE : OUI NON (Barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ E-MAIL PERSO : _____

MOBILE PERSO : _____ MOBILE PRO : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

Date

Signature

Tarif des Cotisations annuelles 2024

CLASSIF	TARIF ANNUEL	APRES DEDUCTION DE 66%	TARIF MENSUEL
A	96 €	32,30€	9,60€
B	102 €	34,00€	10,20€
C	108 €	36,72€	10,80€
D	120 €	39,10€	12,00€
E	132 €	42,16€	13,20€
F	150 €	44,88€	15,00€
G	168 €	51,00€	16,80€
H	186 €	57,80€	18,60€
I	204 €	63,92€	20,40€
J	222 €	71,40€	22,20€
K	240 €	74,80€	24,00€
RETRAITES	50% dernière cotisation		

Paiement par prélèvement :
(joindre un RIB + exemplaire SEPA ci-joint rempli)

Cocher la case de votre choix :

Mensuel (10 Prélèvements sur la base d'une année pleine)

Annuel (fin mai)

Rappel: Afin d'encourager la syndicalisation, la Loi de finances permet de déduire 66% du montant de votre cotisation de vos impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat ET à la trésorerie de l'association. En aucun cas elles seront transmises à une autre structure. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au trésorier ou au DSC de votre section ou au trésorier national.

